SALSEPAREILLE
Du Dr. [illegible] S. P. Townsend
MERVEILLE DU SIECLE.

[illegible]

REMEDE DE PRINTEMPS ET D'ETE.

[illegible]

5,000 ENFANTS. DIX MILLE CAS DE DEBILITE ET FAIBLESSE DANS LE SYSTEME NERVEUX.

[illegible]

MALADIES DE POITRINE GUERIES.

[illegible]

CRACHEMENTS DE SANG.

[illegible]

W. M. RUSSELL, Coin de Ste Catherine.

GRAND REMEDE POUR LES FEMMES.

[illegible]

AUX MERES ET AUX FEMMES MARIEES.

[illegible]

REMEDE MERVEILLEUX POUR CONSERVER LES ENFANTS

[illegible]

BEAUTE ET SANTE.

[illegible]

OPINION DES MEDECINS

[illegible]

H. P. PULING, M. D.
J. WILSON, M. D.
R. B. BRIGGS, M. D.
P. E. ELMENDORF, M. D.

[illegible]

RUSES DES CHARLATANS.

[illegible]

AUTRE RUSE.

[illegible]

Préparé exclusivement par S. P. TOWNSEND [illegible] New York. [illegible]

J. WRIGHT & CO.
151, rue de Chartres

[illegible] de recompense.

[illegible] JOHN HARRISON [illegible]

J. E. DRUMMOND.

[illegible] recompense.

[illegible]

N. LAMBERT
[illegible]

[illegible] recompense.

[illegible]

10 piastres de Recompense.

[illegible]

P. SONIAT.

[illegible] recompense.

[illegible] AIMEE [illegible]

ROBERT MURPHY
[illegible] rue de la Vieille Levée.

[illegible] Wagons de diverses grandeurs [illegible]

EMERSON, TOURNE & CO.,
[illegible] rue Tchoupitoulas.

PEINTRE

A. C. JAUME,

Peintre de portraits et professeur de dessin.
[illegible] de 9 [illegible] heures du matin [illegible]
Rue Royale 212 29oct—1an

BOUTEILLES.—10 grosses grandes bouteilles à [illegible], 30 grosses petites bouteilles à Madère, à vendre par P. CUBACHE,
15 [illegible] Encoignure Condé et St. Philippe

MAIRIE DE LA NLLE-ORLEANS,
CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ No. UN,
Séance de mardi, 11 juin 1850.

Spécifications concernant la réparation des wharfs et de la levée en face de la Municipalité No. Un.

Le contracteur sera tenu de réparer et de tenir en bon ordre, tous les wharfs et la levée en face de la Municipalité No. Un, de la rue du Canal à celle de l'Esplanade, de la manière suivante, savoir :

Aussitôt qu'il y aura un trou dans le plancher des wharfs, le contracteur le fera boucher, immédiatement, et aussitôt qu'il se fera un trou dans la levée, il le fera remblayer avec des coquilles du Lac ou des écailles d'huîtres ou encore du gravois.

Dans le cas où une partie des wharfs s'affaisserait au dessous du niveau que déterminera le voyer à au moins 2 pieds au dessus de la marque des plus hautes eaux du fleuve, le contracteur devra la faire relever, immédiatement, en employant des cales ou en fesant un nouveau travail, comme suit :

Les pilots auront 12 1/2 pouces d'équarrissage et seront enfoncés de 15 à 25 pieds en terre à des distances de 10 pieds de centre en centre. Les têtes le pilots et les chapeaux, qui auront 12 1/2 pouces d'équarrissage, seront assemblés à tenons et mortaises de 9 pouces. Les lambourdes du plan horizontal et du plan incliné, auront 12 1/2 pouces d'équarrissage, seront placés à 5 pieds du centre et seront fortement cloués sur les chapeaux avec des chevillettes de 16 pouces de long et de 3/4 de pouce de diamètre. Le plancher sera en planches de cypre ou de pin jaune de 3 1/2 pouces d'équarrissage cloué avec des clous de 6 1/2 à 7 pouces de long. Dans toute cette partie réservée aux bateaux à vapeur où il est nécessaire d'avoir un plan incliné, il y aura une double rangée de pilots qui recevra un chapeau de 12 1/2 pouces d'équarrissage, assemblé à tenons et mortaises. Sur le dessus du dit chapeau reposera un chapeau de défense de 12 1/2 pouces d'équarrissage qui sera boulonné avec des boulons de 1 1/2 pouce de diamètre à chaque cinq pieds. Les deux premiers rangs de pilots seront boulonnés avec deux boulons de 1 1/2 pouce de diamètre. Les quatre rangées de pilots du plan incliné seront liées à des distances de 10 pieds par des pièces de 12 1/2 pouces d'équarrissage, qui seront assujetties à chaque pilot avec des boulons d'un pouce de diamètre. De vingt pieds en vingt pieds il y aura un pilot d'amarrage de 12 1/2 pouces d'équarrissage qui sera assujetti par deux boulons d'un pouce de diamètre. Les wharfs pour les navires auront deux chapeaux de défense, l'un à 3 pieds au dessus de la marque des eaux basses et l'autre à un pied au-dessous du plancher des wharfs.

Dans le cas où une partie de la levée s'affaisserait par cause d'éboulis ou par toute autre cause, il sera du devoir du contracteur de la remblayer avec du sable du fleuve, et de couvrir le nouveau remblai d'une couche suffisante de coquilles ou de gravois.

Quand le Conseil jugera nécessaire de pousser en avant dans le fleuve un wharf ou une portion de wharf; de changer la forme ou la position d'un wharf, ou de niveler la levée en entier ou en partie; il sera du devoir du contracteur d'exécuter les susdits travaux sans compensation.

Le bord extérieur de la levée sera, toujours, tenu de niveau avec le plancher des wharfs.

Tous les matériaux seront de première qualité, et seront fournis par le contracteur.

Le contracteur exécutera, immédiatement, tous ordres du maire, du recorder, du voyer, du député voyer et du wharfinger concernant les réparations des wharfs et de la levée, et en cas de négligence ou de refus de sa part, le voyer est autorisé à faire faire l'ouvrage aux frais du contracteur et de le rapporter au Conseil, qui, après examen de la plainte, se réserve le droit d'annuler le contrat sans procédure judiciaire.

Le contracteur fournira un cautionnement de $30,000 pour répondre de la fidèle exécution de son contrat. Le dit cautionnement devant être renouvelé annuellement ou quand le Conseil le jugera convenable.

Les paiemens seront faits tous les trois mois, sur un certificat du voyer, constatant que le travail a été exécuté, et le trésorier comme garantie retiendra un tiers du montant de chaque certificat. Le tiers ainsi retenu sera payé à la fin de chaque année.

Les alignemens et le niveau seront donnés par le voyer qui aura la surveillance de tous les travaux.

(Signé) JH. GENOIS, Recorder.
Approuvé, le 17 juin 1850.
(Signé) A. D. CROSSMAN, Maire.
Pour copie conforme,
19 juin H. BIER, Commis.

MAIRIE DE LA NOUVELLE ORLEANS.
CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ No. UN.
Séance de mardi 11 juin 1850.

Résolu que le maire est et demeure autorisé à donner avis pendant trente jours après la promulgation de cette ordonnance, du contrat pour l'entretien des wharfs et de la levée de cette municipalité conformément aux spécifications et aux termes et joints; le dit contrat devant être passé en deux sections, l'une à partir de la rue du Canal jusqu'à la rue Ste-Anne, et l'autre depuis la rue Ste Anne jusqu'à la rue de l'Esplanade. Le contracteur devant fournir sécurité sur hypothèque pour la somme de vingt mille piastres.

Résolu de plus, que le contracteur ne pourra pas vendre, transférer ou disposer en aucune manière de son contrat en faveur d'une ou de plusieurs personnes, pendant tout le terme du dit contrat. Autrement le contrat sera déclaré forfait, et le voyer est et demeure autorisé et requis de continuer l'exécution du dit contrat pour le compte et risque du contracteur et de ses sécurités, excepté et cas de mort ou d'impossibilité physique de la part du dit contracteur.

Signé JH. GENOIS, Recorder.
Approuvé, le 17 juin 1850.
Signé A. D. CROSSMAN, Maire.
Pour copie conforme,
H. BIER, Commis.

MAIRIE DE LA NOUVELLE ORLEANS,
Le 1er juin 1850.

En vertu des résolutions qui précèdent,—Avis est par le présent donné que le lundi, 22 juillet 1850, à midi précis, à mon bureau, je vendrai au rabais, pour l'espace de cinq années, le contrat pour l'entretien des wharfs et de la levée de la Première Municipalité, à tout conformément aux sus-dites résolutions.

19 juin A. D. CROSSMAN, Maire.

MAIRIE DE LA NLLE-ORLEANS.
CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ No UN,
Séance de Mardi, 11 juin 1850.

RÉSOLU que le Maire est et demeure prié de donner avis pendant trente jours que l'on construira le pavage en blocs de granit à partir de la rue St Pierre à la rue Jefferson, de la rue de Chartres à la rue de la Levée, de la rue Ste Anne à la rue Madison et de la rue de Condé à la Levée.
Approuvé le 17 juin 1850.
Signé, JH. GENOIS, Recorder.
Signé A. D. CROSSMAN, Maire.
Pour copie conforme,
H. BIER, Commis.

MAIRIE DE LA NLLE-ORLEANS.
Le 18 juin 1850.

En vertu de la résolution qui précède, avis est par le présent donné que le lundi, 22 juillet 1850, à midi précis, à mon bureau, je vendrai au rabais le contrat pour le pavage en blocs de granit à partir de la rue St Pierre à la rue Jefferson, de la rue de Chartres à la rue de la Levée, de la rue Ste Anne à la rue Madison et de la rue Condé à la Levée.

Le pavage ci-dessus devant être fait conformément aux spécifications déposées dans le bureau du Voyer.
19juin— A. D. CROSSMAN, Maire.

Mairie de la Nlle-Orleans.
Le 19 juin 1850.

CONFORMÉMENT à une résolution du Conseil de la Municipalité No Un, adoptée à la séance du 11 juin 1850—Avis est par le présent donné que dans non moins de dix jours à partir de la première publication du présent avis, le Conseil de la dite municipalité agira sur la demande dont il est fait mention dans la dite résolution, savoir, le revêtement en coquilles de la rue Bienville à partir de la rue Claiborne au Chemin de la Métairie, le tout conformément à l'acte législatif du 3 avril 1832, qui règle l'ouverture des rues, etc., dans la ville de la Nouvelle Orléans, ainsi que l'acte supplémentaire, approuvé le 5 mai 1847.
20 juin A. D. CROSSMAN, Maire.

MAIRIE DE LA NLLE-ORLEANS.
CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ No UN
Séance de Mardi 25 Juin 1850.

RÉSOLU que le Maire est invité à donner avis public pendant dix jours dans la gazette officielle de la Municipalité, qu'il fera vendre par M. P. E. Tricou, encanteur, tout les vieux bois, les vieux fers, les vieux revêtements et les autres objets qui se trouvent maintenant au dépôt, situé au coin des rues Orléans et Claiborne et qui seront jugés inutiles par le voyer.
(Signé) JOSEPH GENOIS, Recorder.
Approuvé, le 28 juin 1850.
Signé A. D. CROSSMAN, Maire.
Pour copie conforme, H. BIER, Commis.

MAIRIE DE LA NLLE ORLEANS,
le 29 juin 1850.

Conformément à la résolution qui précède, avis est par le présent donné que le jeudi, 11 juillet 1850, à 5 heures P. M., M. P. E. Tricou, Encanteur de la Municipalité No Un, vendra (sous la direction du voyer), au dépôt, encoignure des rues Orléans et Claiborne, les objets détaillés dans la susdite résolution, lesquels seront adjugés au plus haut enchérisseur et pour du comptant.
1er juillet A. D. CROSSMAN, Maire.

EN débarquement du navire Pyramid, du Havre, et à vendre par le soussigné:
Ammoniaque liquide, très concentrée.
Copahu ferrugineux du Dr. Clarke.
Sirop de digitale de Labelonye.
Anti Glaireux de Grillié.
Poudre superfine pour la toilette.
Calomel cristalisé, Saccharate de chaux.
Atropine, Digitaline, Colchicine, Aconitine.
Boules de Mars, Nitrate d'argent fondu et cristalisé.
Tubes de rechange pour clysopompes.
Eponges fines pour toilette, bougies en cire.
Assortiment de clysoirs, bandages, suspensoirs en soie et coton.
Fécule de pomme de terre, charpie fine.
En débarquement du navire Sultana, de N.-York
Mousse blanche et calomel anglais.
Ceintures abdominales de Hull.
Quinquina rouge et jaune [poudre et écorce.]
Lancettes d'Evans, scarificateurs, chloroforme et toutes espèces de plantes médicinales.
E. E. MONGIN, Pharmacien,
1 juillet Encoignure Douane et Dauphine.

Huile de foie de Morue préparée par Chs. Accault, pharmacien à Paris.

LES différences que présentent les diverses huiles de foie de morue, du commerce ont été depuis longtemps l'objet de l'attention des médecins; on a observé que dans chaque pharmacie, ce produit varie non seulement de couleur, mais encore en odeur et sa saveur ; il est connu que son effet sur la santé dépend de sa qualité. [illegible] Il était donc important d'avoir un produit qui ne laissât rien à désirer sous aucun rapport. L'huile que l'on offre aujourd'hui au public et dont les bons effets ont été déjà reconnus, possède toutes les qualités depuis longtemps recherchées, dans ce médicament si précieux pour la médecine.

Sa couleur est jaune, légèrement ombrée et sa saveur n'a rien de désagréable, comparée à celle du commerce, ce qui doit être surtout attribué d'un côté à sa récente préparation, et de l'autre à ce qu'aussitôt obtenue elle est mise en flacons, bien bouchés et ne séjourne point dans des barils souvent en vidange.

Un dépôt est établi chez
L. PINAC, Pharmacien,
4 mai Encoignure Dauphine et Orléans

HOTEL DE MONTEREY
A MONTEREY, (MEXIQUE.)

LES voyageurs qui se rendent à MONTEREY au Mexique, sont prévenus qu'un vaste et magnifique hôtel vient d'y être établi sous le nom de HOTEL DE MONTEREY. Le propriétaire de cet établissement n'a rien négligé pour en faire un séjour agréable à ses pensionnaires. Les chambres sont commodes et parfaitement aérées, et la table est servie de façon à satisfaire toutes les exigences des gourmets.
21 janv

VINS DE BORDEAUX.—En débarquement du navire Pilgrim,
125 barriques vin rouge, excellent pour familles.
A vendre par FRED. BONIS,
5 av 66, rue Conti, en face de la Banque de la Louisiane

NAVIRE EMMA, de Bordeaux—10 demi pipes eau de vie 4e preuve, Bordeaux;
10 quarts eau de vie 4e preuve, Bordeaux;
50 barils do do do
72 barriques vin rouge Montferrand;
6 do vin blanc Barsac;
18 demi-barriques do do
caisses vin rouge St. Julien;
50 do do St. Estèphe;
100 do do Haut Sauterne, à vendre par
THOMAS PINET & Co,
29 ma 123, rue Royale

BOUCHONS—400 milliers bouchons fins, surfins superfins pour bouteilles;
30 milliers bouchons à damejeannes;
A vendre par NUMA LACOSTE,
6 mai 167, rue Royale

QUARTIER-GENERAL.
LEGION DE LA LOUISIANE.
Nlle-Orléans, le 11 juin 1850.
A. R. 74—ORDRES GENERAUX No. 6.

Célébration du 4 Juillet et Revue d'inspection.

CONFORMEMENT à l'ordre émané du major-général John L. Lewis, la Légion de la Louisiane prendra les armes et se réunira en grande tenue le jeudi, 4 Juillet prochain, à 9 heures précises du matin, sur la Place d'Armes, pour la célébration du 74me anniversaire de notre glorieuse indépendance nationale et pour une inspection de la Légion.

Le major Gally, commandant le Bataillon d'Artillerie, fera tirer un salut national sur la Place d'Armes le 3 juillet, au coucher du soleil, et un pareil salut le 4 à la pointe du jour.

La Compagnie des Volontaires Catalans, capitaine R. Vionet, se rendra sur la Place une demie heure avant l'heure précitée pour former la grille et en garder les portes.

Les commandants de compagnies remettront à l'inspecteur de brigade, le major Chatry, un contrôle exact des hommes présents sous les armes à la dite revue

Les chefs de corps sont chargés de l'exécution du présent ordre.
D. AUGUSTIN, Brigadier Général.
S. LOVETT WALDO, Aide-de-Camp. 12jn

MAIRIE DE LA NLLE-ORLEANS.
CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ No 1°
Séance du 6 Mai 1850.

RESOLU—Attendu qu'il est de l'intention du Conseil de la Municipalité No 1 d'imposer une taxe pour combler le déficit de cette année, il est ordonné qu'il sera donné avis de la dite intention dans la gazette officielle de cette municipalité pendant trente jours—le dit avis sera accompagné du tableau des recettes et des dépenses du 1er mai au 31 décembre 1850.
[Signé] JH. GENOIS, Recorder.
Approuvé le 6 juin 1850.
[Signé] A. D. CROSSMAN, Maire.
Pour copie conforme
10juin L. A. ST-CERAN, Commis.

AVIS OFFICIEL.
CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ No 1,
Nlle-Orléans, 6 juin 1850.

CONFORMEMENT à la section 6 d'un acte intitulé "Acte relatif à la ville de la Nlle-Orléans," approuvé le 18 mars 1850, ordonnant la publication d'un budget des différentes dépenses que doit encourir cette municipalité, avant que le montant des taxes nécessaires pour parfaire le déficit soit assessé:—Avis est par les présentes donné aux habitans de la Municipalité No 1 (il continuera à l'être pendant trente jours de suite) que le Conseil se propose de prélever une taxe spéciale pour parfaire le déficit qui se déclarera dans les dépenses courantes de la Municipalité, du 1er mai au 31 décembre 1850.

Conformément aux dispositions de la loi, le tableau suivant des dépenses et recettes est soumis au public.

TABLEAU ESTIMATIF DES RECETTES ET DEPENSES DU 1ER MAI AU 31 DECEMBRE 1850.

Recettes.

Droits de levée sur navires	$26,740
" " bateaux à vapeur	39,850
Droits sur cabarets	25,000
" marchands et drays	10,000
Taxes sur le capital pour les années 1848 et 1849	10,000
Taxes sur les propriétés foncières et les esclaves	60,000
Remboursement du pavage	10,000
Rente foncière	5,977
Loyer de la geôle de paroisse	3500
Intérêt sur les bons de la Municipalité No 3 (dans le cas de paiement)	2,779
Quotités de la taxe des drays à payer par les Municipalités No 2 et No 3	7,500
Montant à toucher de l'Etat pour le compte des écoles publiques	10,000
Montant à recevoir pour la vente de propriétés faite au mois de décembre dernier	20,000
Excédant des dépenses sur les recettes	89,607 28
	$320,953 28

Dépenses.

Salaires de la garde de ville	$64,815 64
Nettoyage des rues	10,966 64
Réparation du pavage	8,666 64
Eclairage au gaz	16,000 —
" à l'huile	4,152 40
Salaire de M. Commony	3,800 —
Jury de police	6 000 —
Nègres de chaîne	3,333 28
Ecoles publiques	33,333 28
Geôle de police et Maison de Travail	4 400 —
Charités	3,066 64
Compagnies de pompiers	4 000 —
Bureau de Santé	466 64
Commission des collecteurs	5,219 44
Charpentiers, charrettes et travailleurs	20,000 —
Dépenses du bureau	2,333 28
Dépenses du port, de la levée et autres	50,000 —
Dépenses de la police	1,800 —
Mandats à vue (Cash warrants)	66,000 —
Pavage en blocs de granit carrés vis-à-vis de la Place d'Armes	10,000 —
	$320,953 28

Nlle-Orléans, 20 mai 1850.
(Signé) O. DE BUYS,
6 juin—30t *Contrôleur.*

MAIRIE DE LA NLLE-ORLEANS.
CONSEIL DE LA MUNICIPALITE No. UN.
Séance du 6 mai 1850.

RESOLU que le Maire est et demeure prié de donner avis, pendant trente jours, qu'il adjugera au rabais la fourniture du bois de charpente dont la Municipalité aura besoin pendant une année, ainsi que la fourniture des pilots ayant les dimensions suivantes, savoir :

50,000 pieds de pilots de 60 à 75 pieds de longueur, 12 pouces au sommet et 10 pouces à la base,
25,000 pieds de pilots de 40 à 50 pieds de longueur, ayant 12 pouces au sommet et 10 pouces à la base.
25,000 pieds de pilots de 30 à 40 pieds de long, ayant 12 pouces au sommet et 10 pouces à la base.

Il est bien entendu que tout le bois dont il est fait mention ci-dessus sera pris et payé par la personne qui affermera l'entretien du port et de la levée, dans le cas où le Conseil adopterait la résolution relative à ce sujet—Conditions—comptant.
Signé, JH. GENOIS, Recorder.
Approuvé le 6 juin 1850.
Signé A. D. CROSSMAN, Maire.
Pour copie conforme, L. A. ST-CERAN,
11jn Commis.

MAIRIE DE LA NLLE-ORLEANS,
le 7 juin 1850.

AVIS est par le présent donné que conformément à la résolution qui précède, je vendrai au rabais le lundi, 8 juillet 1850, à mon bureau, à midi précis, la fourniture du bois de charpente dont la Municipalité aura besoin pendant une année, ainsi que la fourniture des pilots et des dessins désignés suivant les spécifications déposées dans le bureau du voyer. Conditions comptant. Le tout aux termes de la susdite résolution. A. D. CROSSMAN,
10juin— Maire.

MAIRIE DE LA NLLE-ORLEANS,
Le 22 juin 1850.

ATTENDU que le Conseil de la Municipalité No Un, dans sa séance du 4 de ce mois, adopta une résolution déclarant l'intention dudit Conseil d'imposer une taxe spéciale d'un quart pour cent sur les propriétés foncières et esclaves assessées de ladite Municipalité, pour combler le déficit de cette année, et que dans la séance dudit Conseil du 11 du présent mois, le maire fut autorisé à prendre les mesures légales afin que les votants fussent consultés leur opinion quant à la convenance d'imposer une taxe spéciale d'un quart pour cent pour deux ans sur les propriétés assessées de cette Municipalité, pour payer le pavage en blocs de granit, du Chemin public, des rues de Chartres, Condé et Royale, à partir de la rue du Canal jusqu'à la rue de l'Esplanade;—Et en vertu de l'acte "Relatif à la ville de la Nouvelle Orléans," approuvé le 18 mars 1850;
Moi, A. D. Crossman, Maire de la ville de la Nouvelle Orléans, annonce par le présent que des différents "Polls" de la Première Municipalité, seront ouverts le samedi 20 juillet 1850, aux endroits et sous la direction des Juges et Greffiers, ainsi qu'il est prévu par la loi, afin de recevoir l'opinion des votants de ladite Municipalité No Un quant à l'acceptation ou rejet desdites taxes imposées par le Conseil, savoir: la taxe spéciale pour combler le déficit et celle qui a pour but les améliorations ci-dessus expliquées.
A. D. CROSSMAN, Maire.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS
LE 29 JUIN 1850.

D'APRES une résolution du Conseil de la Municipalité No Un adoptée à sa séance du 25 de ce mois, je préviens tous ceux que cela peut intéresser, que dans non moins de dix jours et plus de trente jours, à partir de la première publication du dit avis, le Conseil de la dite municipalité agira sur la demande dont il est fait mention dans la résolution précitée, c'est à dire, l'ouverture et l'extension de la rue du Canal, à partir de la rue Claiborne jusqu'au Chemin de la Métairie, et de planchéier la dite rue du Canal à partir de la rue Claiborne jusqu'au Chemin de la Métairie—le tout conformément aux dispositions de l'acte législatif du 3 avril 1832, qui règle l'ouverture des rues dans la ville de la Nouvelle Orléans, et l'acte supplémentaire du 3 mai 1847.
29 juin* A. D CROSSMAN, Maire.

MAIRIE DE LA NLLE ORLEANS.
CONSEIL DE LA MUNICIPALITE No. UN.
Séance de mardi 25 juin 1850.

RESOLU que le Maire est et demeure autorisé et prié de donner avis public pendant trente jours, en français et en anglais, dans la gazette officielle de cette Municipalité, conformément à un acte du 3 avril 1832, réglant l'ouverture, l'amélioration des rues et des places publiques dans la ville de la Nouvelle Orléans, que le Conseil a l'intention de faire ouvrir, prolonger et planchéier la rue du Canal, à partir de la rue Claiborne jusqu'au Chemin de la Métairie.
(Signé) JOSEPH GENOIS, Recorder.
Approuvé le 28 juin 1850.
(Signé) A. D. CROSSMAN, Maire.
Pour copie conforme
H. BIER, Commis.

MAIRIE DE LA NOUVELLE ORLEANS.
LE 29 JUIN 1850.

CONFORMEMENT à la résolution qui précède, avis est par le présent donné que dans non moins de dix jours à partir de la publication du présent, le Conseil de la Municipalité No Un agira sur la demande dont il est fait mention dans la susdite résolution, savoir :—l'ouverture et le prolongement de la rue du Canal, à partir de la rue Claiborne jusqu'au Chemin de la Métairie, laquelle rue du Canal sera planchéiée, à partir de la rue Claiborne jusqu'au du Chemin de la Métairie, le tout conformément à l'acte législatif du 3 avril 1832 qui règle l'ouverture des rues, etc., dans la ville de la Nouvelle-Orléans, et l'acte supplémentaire du 3 mai 1847.
1 juillet A. D. CROSSMAN, Maire.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Le 29 juin 1850.
Conseil de la Municipalité No. 1.
Séance de mardi 25 juin 1850.

RESOLU que les spécifications du voyer, relatives aux réparations à faire aux débarcadères (wharfs), et à la levée, soient amendées de manière à obliger le contracteur à commencer les nouveaux débarcadères ou les altérations qui pourront être ordonnées par ce Conseil, le 1er juillet de chaque année, afin que le tout puisse être achevé le 31 octobre de la même année, faute par lui de se conformer à cette disposition il paiera à titre d'amende une somme de $200 par jour à partir du 31 octobre.

Résolu en outre que le dit contracteur sera tenu de fournir tout le bois et les planches nécessaires pour les ponts des navires, lorsqu'il en recevra l'ordre du wharfinger; dans le cas contraire le voyer est autorisé à les acheter pour le compte du contracteur.
(Signé) JOS. GENOIS, Recorder.
Approuvé le 28 juin 1850.
(Signé) A. D. CROSSMAN, Maire.
Pour copie conforme,
1 juil H. BIER, Commis.

BUREAU DE L'EXECUTIF.

ATTENDU que Oscar Arroyo, Recorder de la paroisse de Plaquemines, s'est adressé à moi pour le cancellement du cautionnement suivant, savoir :

Un cautionnement souscrit par le dit Oscar Arroyo comme principal, le deux de septembre 1846, comme Recorder de la paroisse de Plaquemines, ensemble avec George Washington Buford et Pierre Bayhi, comme cautions, chacun d'eux solidairement, l'un pour l'autre, pour la somme de deux mille piastres.

Avis est par le présent donné à toutes personnes intéressées d'avoir à déduire sous quatre-vingt-dix jours après la dernière publication de cet avis, au bureau du Secrétaire d'Etat, les raisons pour lesquelles le dit cautionnement ne serait pas cancellé et annulé.

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, à Baton-Rouge, le cinq du mois de juin de l'année de notre Seigneur mil huit cent cinquante et la soixante quatorzième année de l'Indépendance des Etats-Unis d'Amérique.
JOSEPH WALKER.
Par le Gouverneur. CHARLES GAYARRE,
12jn—30t. Secrétaire d'Etat.

ASSURANCE MUTUELLE.
Seule Compagnie d'Assurance MARITIME ET CONTRE L'INCENDIE, fondée en cette ville sous le PRINCIPE MUTUEL.

LE CROISSANT ASSURANCE MUTUELLE
De la Nouvelle-Orléans,
Avec un capital souscrit et garanti de
200,000 piastres

Est maintenant prêt à recevoir des applications et délivrer des polices d'assurances, à son bureau situé à l'encoignure nord ouest des rues CAMP et GRAVIER, sur
L'INCENDIE et les Risques de MER et des FLEUVES, Aux primes du Tarif.

CETTE Compagnie, établie sur le principe d'assurance mutuelle, est une institution du pays. Ses bénéfices seront investis et employés ici, sous le contrôle immédiat des Administrateurs et non envoyés dans d'autres villes pour y être placés.

Toute personne assurant avec cette compagnie devient intéressée à son succès, et les profits, au lieu d'être répartis entre un petit nombre d'actionnaires, appartiennent aux assurés. Les Administrateurs, convaincus de la nécessité d'avoir un fonds de réserve assez considérable pour faire face, en cas de perte, à toutes les calamités ordinaires, garantissent au public qu'ils ont maintenant un fonds capital de
Deux cent mille piastres
sujet à tous les accidents fortuits du capital et responsables des pertes de la Compagnie.

Les Administrateurs croyant que cette somme offre des sécurités suffisantes aux assurés, et que cette Compagnie présente des garanties peu ordinaires à un règlement prompt et libéral en cas de perte, les fonds étant déposés ici, et l'institution étant purement une institution du Sud, ses actes ne peuvent être contrôlés par des directeurs étrangers, et seront conformes en tout point au mode d'affaires et aux coutumes du pays.

Le portefeuille de la Compagnie est en tout temps ouvert pour l'inspection aux personnes qui désirent faire des assurances avec elle.

ADMINISTRATEURS:

Samuel Bell,	Thomas A. Adams,
J. A. Barelli,	Wm. P. Converse,
David Hadden,	John B. Bein,
Nathan Jarvis,	George Jonas,
J. F. C. Viès,	John M. Bell,
E. J. Walsh,	James Kirkman,
J. W. Zacharie,	John E. Hyde,
C. T. Buddecke,	Louis de Saulles,
C. A. Barriere,	O. L. Dabelsteen,
Z. Taylor,	Wm. Burgess,
J. Riffard,	C. R. Wright,
Moses Greenwood,	Glendy Burke,
J. W. Stanton,	R. Simms,
H. M. Wright,	R. B. Sumner,
John O. Woodruff,	W. B. McCutcheon,
P. Puig y Puig,	D. L. Ranlett,
F. Y. Carlile.	

SAMUEL BELL, Président.
THOS. A. ADAMS, Vice Président.
CHAS. J. MANSONI, Secrétaire. 25juil—1an

HOTEL DU CHENE VERT A BILOXI,
TENU PAR Mme PRADAT.

LE public est informé que cet établissement, si avantageusement connu pour la salubrité de sa situation, la beauté de ses jardins, allées, kiosques, et la tranquillité dont on y jouit, est maintenant ouvert aux visiteurs.

Les propriétaires ont profité de l'hiver pour améliorer et agrandir la maison. Cet hôtel peut maintenant recevoir deux cents pensionnaires de plus que l'année dernière, et les familles pourront avoir des maisons aérées complètement séparées de l'hôtel.

La table est servie avec une recherche toute particulière, les vins et les liqueurs sont des meilleures qualités.

Mme Pradat a engagé un orchestre composé de bons musiciens, et il y aura deux bals par semaine. La salle de bal a 100 pieds de long, elle est élégamment décorée et séparée du reste de l'établissement, afin de ne pas importuner les pensionnaires qui ne voudraient pas assister au bal.

L'hôtel a engagé une compagnie de pêcheurs qui fourniront constamment la table d'huîtres et de poissons frais de toute espèce, tels que poissons rouges, truites, grognards, pompanos, maquereaux espagnols et chevrettes.

L'établissement possède aussi un magnifique café, salle de billard, bateaux à promenades, et des maisons de bains pour les dames et les messieurs. On peut également se procurer des voitures et des chevaux de selle.

Mme Pradat informe le public que rien n'a été épargné pour rendre l'hôtel et lessous égal si non supérieur aux plus beaux établissements de ce genre établis dans le Sud.

Les personnes qui désirent s'arrêter à l'hôtel du Chêne Vert, sont invitées à en informer le capitaine du steamboat, afin d'être débarquées au wharf de l'hôtel.

Les prix sont modérés. 18 mar—4m

A LA GARÇONNIÈRE, A MANDEVILLE.
(FACE AU GRAND WARF).

LES soussignés ont l'honneur d'informer le Public, qu'ils viennent de monter à Mandeville en face du Grand Warf, un établissement dont le soin s'est jusqu'ici fait sentir impérieusement et où la *Lucka* trouvera, au confort d'un Restaurant tenu de la meilleure façon sous le rapport du service, les mets et les vins les plus exquis. On pourra se faire servir à la table d'hôte ou à la carte, et les prix seront modérés.

Au Restaurant est annexé une Barre ou l'on trouvera toujours des liqueurs assorties et de l'eau de glace.

Une Salle de Billard fait aussi partie de l'Etablissement où les Amateurs trouveront un délassement à la monotonie de la campagne.

Enfin, les propriétaires dans le but d'être agréables au Public n'ont épargné ni peine ni argent pour procurer à ceux qui voudront leur les honorer de leur patronage toutes les commodités et le confort désirables.

L'ouverture de l'Etablissement qui est entièrement neuf, aura lieu le samedi 25 courant, par un splendide *Lunch*

N. B. Il y a un barbier perruquier attaché au dit établissement
16mai—3m BERTRAND COMBE & Co.

BOUTEILLES VIDES de Bordeaux — de 22 onces en caisses de 12 bouteilles, à vendre par NADAU DU TREIL,
21 mai 20, rue Jefferson

VIN rouge et blanc, en barriques, 1/2 barriques et en caisses, à vendre par NADAU DU TREIL,
21 mai 20, rue Jefferson.

EN DOUANE.—Cognac de M. Castillon jeune 1846, à vendre par NADAU DU TREIL,
21 mai 20, rue Jefferson

CENDRES DE SODA.—50 barriques, 60 boîtes Palma-Christy, 10 000 boisseaux crins à plâtrer à vendre par HAYMAN & HOLDEN,
16av 96, Magasins, 11, Magasins Rouges

TERRE A FEU.—200 barils américaine, à vendre par HAYMAN & HOLDEN,
96, rue des Magasins, et
17av 11, Magasins Rouges

AMANDES.—50 caisses amandes douces et 30 caisses amandes amères, sans coques, à vendre par J. F. BERCIER & Co,
Havrl 54, Vieille Levée

BOUTEILLES.—100 paniers en débarquement de la barque Orbita et en magasin, à vendre par
Hav J. F. BERCIER & Co. 54, Vieille Levée

VIN MUSCAT.—100 caisses première qualité en débarquement de la barque Orbita et à vendre par J. F. BERCIER & Co,
Havrl 54, Vieille Levée.

IMPERIALES DE MANCHESTER.—80 balles impériales supérieures, de 36 pouces de large, choisies expressément pour le marché mexicain reçues par le navire Geo. W. Bourne, à vendre par
McDOWELL & PECK,
16 mai 96, rue Gravier

EN débarquement du navire Jane Henderson, de Rotterdam
MOSELLE 5 caisses vin Windengen 1846,
do 5 do do Bremmeberg,
do 5 do do Scarberg,
HOCK 5 do do Erback 1846,
do 5 do do Charlachberg 1842,
do 5 do do Marcobrun 1834,
do 5 do do Johannesberg do
do 5 do do Sparkling Moselle 1834
do Sparkling Fleurbredt, à vendre par
A. DELAMARE,
25 avril 26, rue St Louis

CIGARES.—Cabanas, Cabargas, Mensagero, Conquista et autres marques de tabac, nouveaux Londres, Panetelas, Regalias, Medianos, etc., reçus par tous les arrivages de la Havane, à vendre par
LABORDE & XIQUES,
31mai No 3, rue Front

A VENDRE par le soussigné
10 quarts et 10 huitièmes pipes cognac,
30 meules fromage Gruyère,
60 barriques vin pour famille,
30 barils vin blanc,
200 livres champignons secs,
15 caisses fruits à l'eau de vie,
220 " liqueurs d'importation directe,
15 " pruneaux [illegible]
Un grand assortiment de groceries pour famille.
KAN LISSE,
12 juin Encoig Royale et St Pierre

EN débarquement des navires Oscar et Eli Whitney, de Bordeaux
60 barriques vins fins pour familles,
100 do do Queyries,
100 do do Montferrant,
124 demi do do blanc Haut Sauterne
75 caisses vin vieux Château Margaux,
50 do do Leoville
250 do do St-Estèphe Médoc,
500 do do St Julien do
12 paniers bouteilles vides,
200 boîtes sardines à l'huile,
2000 1/2 et 600 1/4 do do.
20,000 capsules d'étain; 5,000 étiquettes
A vendre par FERBOS FRERES,
6jn—15t enc. Royale et Douaine

Bouchons ! Bouchons ! et Vins !

EN débarquement du navire sard Césare, capitaine Gondolfo, de Marseille,
34 balles de 15,000 bouchons chaque, fins, surfins et superfins réguliers,
4 balles 15,000 bouchons chaque, surfins pointus,
10 balles, de 6000 do do à damejeannes,
150 caisses vin muscat,
50 caisses vermouth
A vendre par PAUL JUGE FILS & Co
19 juin—15t 27, rue St Louis.

Impériales de Manchester, et Calicots imprimés.

UNE variété d'impériales supérieures, de 33 et 36 pouces, de mousselines fantaisies, batiste imprimée, convenables aux marchés mexicains, reçus par l'Elizabeth et le Joseph Badger, de Liverpool, à vendre par
McDOWELL & PECK,
19jn 96, rue Gravier

Osnaburgs épais, toiles à draps et à chemises.

30 BALLES Osnaburgs épais, 7/8, 25 balles idem, de 4/4, 30 balles toile à draps, écru, marque Chicopee D. 25 balles idem marque Cabot A., 40 balles toile à chemises 3/4 de Millsdgeville, 30 balles coton épais, d'Ashland: 20 balles cotonnades de diverses qualités, venant d'arriver et à vendre par McDOWELL & PECK,
19jn 96, Gravier

Brandy et Genièvre.

ON peut acheter, par n'importe quelle quantité et AUX PRIX DES ENCANS, du Brandy et du Genièvre. Le soussigné en aura constamment en vente à la convenance des acheteurs.
J. McDONNELL,
Encoignure St-Philippe et Remparts
15 mars—an

EN GROS ET EN DETAIL, **aux prix de Paris.**
PARFUMERIE DE PARIS.
L. HUSSY,
Manufacturier de Parfumerie fine, et de Savon de Toilette, a sa manufacture et son magasin rue de Chartres, No. 122, entre Conti
2 déc—1an et St Louis

THOMAS C. PAYAN & Co.,
10, RUE DU CANAL, 10,
Marchands, en gros et en détail, d'habillements confectionnés.
MANUFACTURE
LITTELL & PAYAN, 311, RUE BROAD, au premier, Newark, N. J.
24 avril—1an

VIN ROUGE EN CAISSES.—50 caisses vin rouge vieux Ch. Léoville 1841.
50 caisses vin rouge vieux Palmer Margaux 1841 44
75 do do do Pontet St-Julien do
25 do do do St. Estèphe Médoc; do:
A vendre par B. TALAMON,
23mai 182—18 rue Royale

VIN BLANC EN BARILS.—En magasin et à vendre,
175 barils vin blanc Haut Sauterne.
Par B. TALAMON,
18av 182—186, Royale

CHANGEMENT DE DOMICILE.
P. A. LANAUZE & CO.,
IMPORTEURS DE QUINCAILLERIE,
ONT transporté leur magasin au No. 30, Vieille-Levée, entre St-Louis et Conti. 27déc

---

EN MAGASIN ET A VENDRE PAR
A. DELAMARE,
No 26, rue St. Louis

15 quarts pipes cognac, Damon jeune, 4e preuve,
25 do do Rochelle, [illegible] do.
15 do et 8 1/2 do do United Proprietors,
12 do et 4 do do do Pinet Castillon 1846,
4 1/2 et 3 quarts do Pastiau-Chassagne,
2 do et 4 do do O Dupuy, (île 1846,
100 barriques vin rouge (bon ord) différents crûs,
40 do do de (bouille Margaux Médoc,
6 do do vieux Brinckfort.
80 barils vin blanc Sauterne et Barsac,
20 do do vieux do,
15 do Madère de Sicile,
1 pipe vieux do Old Reserve,
1 do do do Old London Particular,
1/2 do do do Old Palethinto,
100 paniers champagne Ancor Brand,
80 do Ducal Grape,
25 do Cape May,
40 do Gen Taylor,
100 caisses vin rouge St Julien et St Estèphe
30 do do 24 1/2 bouteilles,
25 do do Léoville,
40 do do Haut Talence,
50 do do Château-Lafitte,
20 do do 24 1/2 bout. do,
30 do vieux vin Haut-Brion,
100 do vin blanc Haut-Sauterne,
40 do do do 24 1/2 bouteilles
8 pipes genièvre de Hollande,
1 puncheon rum de Jamaique et 1 Ste Croix,
1 do Irish Whiskey,
150 gallons Mayork directement importés,
4 quarts pipes cognac Otard Dupuy 1842, et un assortiment général de tous les articles en liquide, nécessaires aux cafés.
14 juin

FABRIQUE D'EAUX GAZEUSES NOUVEAU PROCEDE
Au moyen duquel on peut obtenir des eaux supérieures à celles que l'on a fabriquées jusqu'à ce jour.

LE seul mérite de l'Eau de Seltz particulièrement consiste à tenir en dissolution la plus grande quantité possible de gaz acide carbonique; ce résultat ne peut s'obtenir que par une forte pression du gaz contre l'eau. On a employé pour produire cet effet des appareils d'une grande complication et par cela même difficiles à faire fonctionner, dont le but ne permettait pas de pousser l'opération au delà d'une certaine limite, limite trop restreinte. De là vient que bien des personnes se plaignent que les eaux ne sont pas piquantes et que presque toujours il faut prendre, pour déboucher les bouteilles, une trop grande peine. Le gaz dont être en très grand excès, pour qu'il puisse chasser vivement le bouchon aussitôt qu'on coupe le lien qui le retient à la bouteille et que nous il projette une portion du liquide au dehors.

C'est ce résultat que jusqu'à présent on n'avait pas obtenu avec de grandes difficultés et que l'on obtient au moyen d'un nouveau système de machine dont la simplicité ajoute à la force, que permet au soussigné de fabriquer des eaux de première qualité et d'assurer au public qu'il trouvera chez lui constamment des eaux minérales artificielles gazeuses en grandes et demi bouteilles.
L. PINAC, Pharmacien,
4 mai Encoignure Dauphine et d'Orléans

Nouveautés ! Nouveautés

VICTOR, importeur direct de marchandises françaises, anglaises et américaines rue St Charles, No 16, entre les rues Canal et Commune, a l'honneur d'annoncer à ses habitués et au public qu'il vient d'augmenter considérablement son magasin d'un grand assortiment de marchandises nouvellement débarquées du débarquement des navires Esmadola, Scargo et Holyoke.

Au nombre de la grande variété qu'il serait trop long de mentionner se trouvent les marchandises suivantes, savoir :
Cravates veroniquains de toutes couleurs
do à la Duchesse
do à la Joinville.
do en voile de Chine.
do en mousseline imprimée.
do en soie des ateliers de la Sylphide.
Cols de nouveau genre
100 douzaines chemises de 1 de superfine.
50 do do en coton, devant en toile.
50 do do en percale
50 do do de couleurs, dif modeles
100 do mouchoirs batiste pour homme pour femme
100 douzaines foulards des Indes, d'un nouveau genre.
Un très grand assortiment de gants fil d'Ecosse et de soie.
Chaussettes de soie de toutes couleurs.
do de coton, en tous genres.
Un grand assortiment de bretelles en soie et autres.
Cannes et parapluies de diverses couleurs et en tous genres.
Nécessaires de voyage pour homme et pour femme.
Toutes espèces de parfumerie de Paris, &c. &c.
M. Victor prévient aussi les coiffeurs de cette ville parfaitement qu'il a aussi reçu par les derniers arrivages, un considérable assortiment de cheveux à tout usage.

Il continue comme par le passé à se charger de toutes commandes de perruques et de toupets et est constamment prêt à en fournir sur demande.

Son Salon pour la coupe des cheveux est pourvu des meilleurs ouvriers, et les soins les plus complets des artistes donnés à ceux qui voudront bien l'honorer de leur patronage. 27av

MAISON-ROUGE ENTRE LES DEUX MARCHES

MARCHANDISES SECHES.

J^{os}. N ROBERT & CO.

LES soussignés, favorisés des encouragements continuels qu'ils reçoivent de leurs amis et du Public, se font un devoir de leur annoncer qu'ils disposent de leurs marchandises à des prix réduits. [illegible]

[illegible]

Les personnes qui n'ont pas encore visité le MAGASIN ROUGE sont priées de venir examiner ce stock de marchandises sèches, et d'examiner les prix elles-mêmes, convaincu qu'aucun de leurs intérêts de nous accorder la préférence.
5 juin J^{os}. N. ROBERT & Co

ETAT DE LA LOUISIANE.
Manuel Barrios et al vs. Paulin Verret—No 623

OFFICE DU SHERIF—Action en revendication de saisie provisoire—A Paulin Verret à tous ceux que cela peut concerner, salut.

Qu'en vertu d'un ordre de saisie provisoire à moi adressé par l'honorable Cour de District, du quatrième district judiciaire siégeant dans et pour la paroisse de Lafourche Intérieure, dans la cause ci-dessus intitulée, j'ai saisi le 24 avril 1850, un certain morceau de terre situé dans la paroisse de Lafourche Intérieure sur la rive droite du bayou Lafourche à peu près 25 milles au-dessous de la ville de Thibodaux, ayant six arpents de face, et les profondeurs [illegible] borné en haut par les terres de J. C. Theriot et en bas par celles de Raymond Martin. Vous êtes par ces présentes notifiés d'avoir à présenter vos oppositions et vos raisons, si vous en avez, dans les dix jours à partir du 15 avril 1850, pourquoi la propriété saisie ne serait pas vendue à la demande de [illegible] cent soixante-quinze 75/100 piastres, étant le montant auquel a été adjugé à une taxe spéciale de [illegible] chemins, &c. du 10me arrondissement de cette paroisse, et les réparations à être faites à ladite propriété et les frais de ce procès, conformément à la section 30 d'un acte de la Législature de cet Etat intitulé "Acte relatif aux chemins et levées, approuvé le 7 février 1829
Thibodaux, ce 26 avril 1850.
juin27—8t M. BOURG, Shérif.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour du Cinquième District Judiciaire siégeant dans et pour la paroisse de Lafourche Intérieure
Action en tiers-saisie provisoire
Augustin Matherne et al vs. Richard Hagan
No 1,2

OFFICE du shérif—A Richard Hagan et à tous ceux que cela peut concerner, salut. Qu'en vertu d'un ordre de saisie provisoire à moi adressé par ladite Cour, [illegible] j'ai saisi le 24 avril 1850 un certain morceau de terre situé dans la paroisse de Lafourche Intérieure sur la rive droite du bayou Lafourche, ayant quarante arpents de face, borné en haut par les terres de L. B. V. Robin et en bas par celles de Pierre Lee.

Vous êtes par ces présentes notifiés d'avoir à présenter vos oppositions et vos raisons motivées à cette Cour dans les trente jours à partir du 15 avril 1850, pourquoi la propriété saisie ne serait pas vendue selon la demande du pétitionnaire pour satisfaire à la somme de quatre-vingt trois 75/100 piastres étant le montant auquel a été adjugé à une taxe faite au rabais par l'inspecteur des levées, chemins, &c. du 10me arrondissement de cette paroisse, et les réparations à être faites à ladite propriété et les frais de ce procès, conformément à la section 30 d'un acte de la Législature de cet Etat, intitulé "Acte relatif aux chemins et levées, approuvé le 7 février 1829
Thibodaux, ce 26 avril 1850.
juin27—8t M. BOURG, Shérif.

Californie—Californie

LES soussignés ayant un immense stock de bois de construction de toutes dimensions et qualités, telles que poteaux, planches, bardeaux, bois de plancher embouvetés et autres, préviennent les personnes qui expédient pour la Californie, qu'ils sont prêts à recevoir des ordres, et à les remplir avec promptitude et à des prix les plus avantageux.
DE POUILLY & GAGNET,
Vieux Bassin ou au moulin Promenade
6av Carondelet

Rue St-Pierre 89, entre Royale et Bourbon, se trouve une Eau de Cologne bien supérieure à celle qu'on vend chaque jour. Tous ceux qui font usage de pareilles eaux et [illegible] celles qu'on offre aujourd'hui [illegible] On vend la bouteille à un prix très modéré. On peut en prendre une demi bouteille, un quart si l'on veut, et l'on pourra par ce moyen s'assurer de la bonté de cette eau *admirable* et *salutaire* qui rivalise, bien certainement avec celle de Jean-Marie Farina.
6 mars—6m

46—Conti—46.
RICHARD,
FABRICANT DE BILLARDS,
Successeur de B. ANTONINI.

A L'HONNEUR de prévenir le public en général que l'on trouvera constamment chez lui des billards neufs et d'occasion. Il se charge de même de toutes les réparations concernant cette partie.

On trouvera chez lui tous les accessoires utiles à la salle de billard, plus de bonnes bandes élastiques en caoutchouc en usage, au choix et du client, répondant de la solidité et de la régularité de son ouvrage.

Il fait et accepte toutes commandes pour la ville et la campagne.

Ayant une patente pour les fourneaux économiques, on trouvera à son magasin au choix des clients et à différents prix, de fourneaux de diverses grandeurs, ainsi que les accessoires nécessaires à la cuisine. 30 nov

LES SIEURS BOYER FRERES, tiennent constamment dans leur magasin situé à l'encoignure des rues Moreau et Mandeville, 3me Municipalité, un grand assortiment de vins rouges et blancs, de marques supérieures, cognac, genièvre de Hollande et du Nord, rhum, whiskey, &c., &c. Leur grosse tenue sur une vaste échelle offre les plus grands avantages aux familles qui voudront bien les honorer de leur confiance. 25 avril

AUGUSTE BARRAUD,
Encoignure Royale et Orléans,

A l'honneur d'informer le public qu'il vient de recevoir par le navire Spadola—
Cent-cinquante douzaines de gants, soie et fil d'Ecosse de première qualité, pour hommes et pour dames, ainsi qu'un très grand choix de cravates d'été, en batiste et étoffe fantaisie de haute nouveauté. Il vient de recevoir en même temps un grand assortiment de porcelaine et de cristaux.

On est toujours sûr aussi de trouver les meilleurs et le plus grand choix de parfumerie que l'on puisse désirer. 28av

PORTO.—200 quarts porto à bord du navire Cesaré, de Marseille, à vendre par P. LONGIN,
23 a 47, Vieille Levée

INSTITUT ST-LOUIS,
Dirigé par Mme DERON.
Pension et externat de Demoiselles, NOUVELLE-ORLEANS,
Louis, entre Bourgogne et Dauphine

M et Mme DERON ont l'honneur d'annoncer aux familles que, cette année, comme les précédentes, ils ne donnent pas de vacances. Ils continueront à faire, pendant la saison d'été, les mêmes cours que pendant le reste de l'année—Bien que d'habiles professeurs et d'excellentes maîtresses soient attachés à l'institut St-Louis, M. et Mme Deron consacrent eux-mêmes tous leurs soins et tout leur temps aux diverses branches de l'instruction, et ils peuvent ainsi, par des efforts personnels garantir la solidité et la rapidité des progrès de leurs élèves.

Mme Deron dirige elle-même les exercices religieux des élèves catholiques qui sont préparées à la *première communion* et à la *confirmation* par M. l'abbé l'Hoummier, dans la chapelle de l'institut St-Louis.
18 juin—3m

Bourbon 196,
Entre Orléans et St-Pierre,

LE DR. L. DUPERRON fait, à son cabinet, toutes sortes d'opérations dentaires, chirurgicales et mécaniques, d'après les procédés les plus nouveaux. Pendant sa longue pratique, le Dr. Duperron a fait de sérieuses recherches sur les moyens de conserver les dents. Aussi les personnes qui désireraient conserver ou qui craindraient de faire arracher ces organes si précieux à la santé et à la beauté physique, peuvent être persuadées que sa méthode curative est infaillible quand on y a recours à temps. Des milliers de personnes et des plus respectables attesteraient le fait s'il était nécessaire.

Le cabinet est ouvert de 8 heures du matin à 4 heures de l'après-midi.
Prix modérés. 12 juin

D^{r}. P. BLANCHARD

Chirurgien-dentiste, a l'honneur d'informer le public qu'il est de retour à la Nouvelle Orléans et qu'il vient d'ouvrir son cabinet, **Rue Royale, No 101,** au premier, entre les rues Conti et St Louis, vis-à-vis la Banque de l'Etat de la Louisiane

Marchandises sèches.

C M SIMPSON vient de recevoir et offre en vente à son magasin, No 50, rue Canal, un grand et bel assortiment de marchandises sèches et fantaisies de la dernière mode, ainsi qu'à l'usage des plantations.

ROBES—Albérines nouveau genre, très riches.
Bareges dessins de Paris do
Grenadines nouveau genre.
Un grand lot de baréges à bon marché
Organdis français, mousselines, jaconats
Batiste, linons et un grand lot de linons fins à bas prix, de l'encan.
Parapluies français et ombrelles
TOILES Toile d'Irlande, des premières manufactures, et garantie fil. Linons et batiste
Une grande variété mouchoirs batiste
Toile à draps, un grand assortiment de marchandises de fonds, le tout à vendre à bas prix pour du comptant
20 mai—

LE soussigné offre à vendre à des prix modérés les articles suivans reçus par les derniers arrivages du Havre, de Liverpool, New York et de Boston
Manteaux satin à la reine, grande nouveauté
Manteaux mérinos cachemire, do
Mantelets en taffetas couleurs changeantes, do
Mantelets satin ouatés et non ouatés, do
Mantelets en moire, do
Mantelets pour enfans, do
Chemises mérinos pour hommes, dames et enfans
Caleçons mérinos pour hommes et pour dames.
Bas de soie et de coton de toutes descriptions
Chaussettes de laine et de coton assorties.
Mousseline pour rideaux et pour moustiquaires
Courte pointe en pique pour grands lits
Couvertures en molleton pour grands et petits lits
Perkale blanche unie de toutes les qualités
Perkale blanche brochée, (brillante)
Perkale en couleur.
Coton blanc superfin pour chemises (des Indes)
Cotonnade assortie, perkale en couleur
Toile à drap française et anglaise de 12/4
Toile d'Irlande, Bretagne et platille
Ouvre de Russie et d'Ecosse
Serviettes et nappes damassées.
Serviettes à liteaux en couleur.
Services de table français et anglais.
Nappes damassées depuis 10 couverts jusqu'à 32
Bege impérial 10/4 chale cachemire imp. et tartan
Tarlatane français, descente de lit
Alpaca noire et en couleur
Mousseline de laine noire 3/4 et 5/4
Etamine noire et en couleur
Flanelle blanche, rouge et jaune.
Flanelle française dite mousseline.
Indienne en couleur et demi deuil
Indienne à meuble unie et damassée;
Taffetas noir en 3/4 4/4 et 5/4
Gros d'Ecosse, satin à la reine, levantine
Serges, moire et florences assortis
Mouchoirs Madras véritables, do do imitation
Chale barége, holly Barége noir en pièce
Barége imprimé. Voiles barége noirs et verts
Coutil et tongas à matelas.
Coton écru et blanc 3/4 4/4 5/4 et 12/4.
Coton blanc croisé.
Franges et passementerie. Gants chevreaux
Mérinos et laine couleur unie; velours noir.
Mousseline brochée batiste claire
Mouchoirs batiste ourlés à jours
Mouchoirs batiste brodés et garnis de dentelle
do brodés pour hommes
Mouchoirs batiste pour enfans.
Mouchoirs foulards.
Crêpe noir et blanc, dentelle valencienne
Coiffes de crin, pour enfans
Plumeaux plumes grises
Corsets patentés sans coutures,
Eventails en ivoire et en nacre
Boîtes à ouvrage en palissandre
Eau de Portugal.
Coton à coudre et à broder d'Alexandre
Soie à coudre d'Italie
Galon assorti du No 2 1/2 à 26
[illegible] pour matelas, drap et casimir,
Eau de fleur d'oranger triple.
Vinaigre de toilette de Bully, infaillible pour détacher la peau.
D. B. MACARTY,
8 oct 236, rue Bourbon

B. TATOUT & Co., ancienne maison Tatout frères, No 161, rue de Chartres, encoignure Toulouse, appellent l'attention des marchands de la ville et de la campagne sur l'assortiment de marchandises qu'ils reçoivent par les navires Esmadola, Scargo, Jersey et Edes, du Havre qu'ils vendent aux plus bas prix, savoir
[illegible]

[illegible]

Pour [illegible] cotons et vestes
Foulard, [illegible] cravates et foulards
Etoffes pour pantalons, gilets et vestes
Bottes pour enfans
Cordons de montre, soie et gomme élastique
Fil glacé et soie à coudre.
[illegible] pour charpentier.
[illegible] à cacheter
Pommes [illegible] et porte-plumes assortis.
Hochets assortis pour enfant.
Tabatières, bois, étain, et cuir bouilli
Bagues en cuivre assorties.
Bourses en soie et coton diverses qualités.
Capsules, canons et fendues F. 1 1ère qualité
Couteaux, ciseaux et rasoirs assortis
Bretelles assorties pour homme et pour enfant
Coton ouvré et coton rouge à marquer assortis
Boutons gomme élastique assortis de grosseur.
Fil caisse galon français du No 1 à 24
Portefeuilles diverses grandeurs.
Eventails mousse fine et ordinaire.
Ils ont constamment en magasin un grand assortiment d'articles d'Angleterre et du Nord, tels que bas et chaussettes diverses qualités
Aiguilles et épingles assorties
Couteaux, ciseaux et rasoirs assortis,
Fil patente, bleu, noir, rouge et écru
Fil Alexandre et dentelle assortie
Encre bleue, noire et cirage 1ère qualité
Papier à écrire et à lettre
Tavelle, coton noire et blanche, &c., &c., ainsi qu'une grande variété d'autres articles. 25 avril

Dépôt d'Eau de Cologne en qualité supérieur à tout ce qui a été présenté sur la place.

P. L EVERRIER, 76, rue de Chartres, entre Bienville et Conti, offre à vendre au dessous des prix de Paris de l'eau de Cologne, qualité supérieure en litres, demi litres, quart et huitième de litre, ainsi qu'en rouleaux et en bouteilles.
Bonne qualité à $1 50 le gallon,
Surfine qualité à $2 50 le gallon,
Avec ces qualités d'eau de Cologne, les marchands de la campagne et de la ville peuvent contenter leurs acheteurs et faire encore un très beau bénéfice. 4 fév

Chapeaux de Paille d'Italie de toute sorte.

P. L EVERRIER, 76, rue de Chartres, entre Bienville et Conti, vient de recevoir par le navire Buena Vista, venant du Havre, et offre à vendre au plus bas prix de la place, un très grand et très joli assortiment de chapeaux de paille d'Italie pour hommes et pour enfants de tout âge, ainsi que casquettes en paille et en velours pour enfants. Il offre également à très bas prix une balance de chapeaux de soie pour hommes et cadets qui conviendront parfaitement à Messieurs les marchands de la campagne. 4 fév

A LOUER.

UN beau Magasin neuf en briques à trois étages, venant d'être bâti, situé à Lafayette, rue Tchoupitoulas, entre les rues Ste Marie et Antoine, vis-à-vis le wharf des steamships de la ligne de Chagres.
AUGUSTE MOLLER,
21jn No 90 rue St Louis

Magasin à Louer.

A LOUER le magasin maintenant occupé par M. G. W. Dubar, No 30, rue de la Douane entre Chartres et Levée. Possession en sera donnée en juillet.
8juin

A LOUER—Le magasin No 6, rue Conti, occupé présentement par MM. J. B. Plauche & Co.—Possession en sera donnée le 1er juillet. Pour les conditions, s'adresser à
LEOPOLD JEANNET & Co.,
30mai 22, rue St Louis

A louer.—UNE jolie résidence bien aérée, située rue Constance, entre celles des Orangers et Richard: on la louera à bon marché à un bon locataire, du 1er juin au 1er novembre prochain. Pour plus amples informations, s'adresser à DUFOUR, WILLIAMSON & Co,
20mai 35, rue Natchez.

Magasins à louer.

Trois beaux magasins dans la rue Poydras, près de St-Charles, avec maison de résidence et cuisine. S'adresser No. 35, rue Royale, à
12 jan A. TRUDEAU.

A LOUER—Deux jolies résidences bien aérées, convenablement distribuées pour des familles, situées rue Condé, entre Hôpital et Quartier. Pour les conditions, s'adresser à
DOMINIQUE LANATA,
11jn rue Jefferson, No 9.

A LOUER—Un bureau au 2e étage, ayant balcon sur la façade, situé au No 13, rue Bienville.
Possession en sera donnée immédiatement. S'adresser à A. COUTIN & RANSON,
18jn 13, Bienville

A LOUER à partir du 1er juillet—Un magasin en briques à trois étages, situé encoignure Hôpital et Gallatin.
S'adresser à EDWARD SHIFF,
20 juin—3jp No 78, rue du Canal.

Maison Californienne à Mandeville.

A LOUER pour le 1er juillet, une maison à deux étages, composée de 4 chambres, 2 cabinets et une galerie; cuisine et chambres de domestiques.
Pour les conditions s'adresser à
J. F. BERCIER & CO.,
18juin No 54, Vieille Levée.

EMMAGASINAGE.—Marchandises emmagasinées à des prix très modérés. S'adresser à
X. LAMBERT,
9av 46, rue des Magasins.

FER en feuilles et pour cercles en déchargement de la barque Helen de Liverpool—360 colis fer en feuilles Nos 9 à 18, 80 do pour cercles 3/4 à 2 pouces.
En magasin—300 tonneaux fer en barre plat et carré—50 tonneaux fer à bouilloire de Pennsylvania, à vendre par PRIESTLEY & BEIN,
6 fév 89 et 91, rue du Camp.

PICADURA.—6 barils de 1re qualité, à vendre par
D. BORNIO Jn

VENTES A L'ENCAN.

Vente aux fins de partage entre les héritiers de feu L. Trémé.—Terres de valeur au-dessus de la ville.
PAR J. A. BEARD, *Encanteur.*

SAMEDI, 13 juillet 1850, à midi, il sera vendu à l'encan, à l'Agence de Banks, les propriétés suivantes:

Une plantation située dans la paroisse St-Bernard, à environ trois milles au-dessous de la ville et sur la même rive, bornée du côté d'en haut par la bi quoterie appartenant à la succession L. G. Hillsberg, et du côté d'en bas par la plantation de M Neuville Bienvenu. La dite plantation mesure un arpent et 21 pieds 3 pouces face au Chemin Public par 80 arpents de profondeur en s'ouvrant de 2 degrés 5 minutes 40 secondes; de sorte à former 2 arpents trente six pieds 9 pouces de largeur et face au rail road du Golfe du Mexique et de là s'étendant en s'ouvrant dans les mêmes proportions jusqu'à la clôture de ladite propriété, et mesurant ensemble 236 arpents 93 yardes et 9 pieds de superficie.

La batture de la façade s'étend tous les ans et est parfaitement convenable pour une briqueterie.

La terre est souvent peut être cultivée jusqu'à une profondeur de 30 à 40 arpens du fleuve. Il y a un canal qui passe sur les derrières de cette terre et qui sert au transport des bois et matériaux. Les bâtimens se composent d'une maison contenant cinq chambres avec une galerie sur la façade et sur le derrière; elle est construite sur des piliers en briques à 4 pieds au-dessus de la terre. Aussi—cuisine, infirmerie, cabanes à nègres, poulailler, &c.

Conditions—L'acheteur assumera le paiement d'un billet de $35 80 du le 11 avril 1850, sur 97 actions du fonds capital de la Banque des Citoyens, payables par portions et annuellement suivant la charte de ladite banque. Pour la balance du prix de l'adjudication, ledit acheteur payera un quart comptant et la balance à un et deux années crédit en billets ou billets divisés en coupons à la convenance des acheteurs.

Acte de vente pardevant A. Ducatel, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 3 juil

Terres à sucre de valeur.

J'OFFRE à vendre à l'amiable 357 50/100 acres de terres à sucre de choix in T. C. R. 9 et 10 E. situé dans le bayou Grosse Tête, rive gauche, paroisse Pointe Coupée, à l'abri de l'inondation et sans qu'il soit besoin de levées, parfaitement boisé et environ 100 arpents de terre défrichée.
Conditions libérales.

AUSSI—Une plantation sans esclaves presque vis-à-vis le bayou Sarah. La terre est sur une pointe et contient 1000 arpents, (plus ou moins), il y a quelques améliorations telles que cabanes à nègres et les restes d'une sucrerie incendiée.

Cette propriété a de la valeur et à vendre de 10 à 12 ans de crédit sur billet portant hypothèque à 6 pour cent d'intérêt.
J. A. BEARD, Encanteur.
Bureau, 10, Banks Arcade Passage

EN débarquement du navire Emma Watts, de Bordeaux, et à vendre par les soussignés, 30 barriques vin Montferrand,
DUFOUR, WILLIAMSON & Co,
5 juin 35, Natchez

EN déchargement du navire l'Oscar, de Bordeaux, et à vendre par les soussignés:
100 boîtes petits pois, marque Delfou & Co,
150 do cèpes à l'huile, do.
700 demi boîtes idem au naturel, do.
2 caisses pâtés truffés, en demis et quarts boîtes
1150 boîtes sardines à l'huile do,
450 2/3 do do do do,
2500 1/2 do do do do,
300 1/4 do do do do,
DUFOUR, WILLIAMSON & Co,
5 juin 35 rue Natchez

CHAMPAGNE.—400 paniers vin de Champagne de diverses marques, en magasin et sous les clés de la douane, à vendre par
DUFOUR, WILLIAMSON & CO,
5 juin 35, rue Natchez

MATCHES

LES allumettes de L. A. Guillemain, rue du Cirque, No 280, et celles de M. Lacour, de New York, sont à vendre chez J. B. LANG, No 15e, rue de Chartres

EN DOUANE.—10 quarts cognac fine champagne 1845, de Castillon jeune et autres.

10 huitièmes	do	do	do	do
15 quarts	do	do	1845	do
15 huitièmes	do	do	do	do
10 demi	do	do	1846	do
8 quarts	do	do	do	do
16 huitièmes	do	do	do	do

A vendre par NADAU DU TREIL,
4av 20, Rue Jefferson

EN MAGASIN.—100 1/2 barriques vin blanc, Sauterne
30 demi barriques vinaigre blanc, de la marque Marville et Ducos.
Fruits à l'eau de vie et au vinaigre.
Huile de Bordeaux en paniers et en caisses.
Absinthe de Yersin & Lecoultre, kirsch wasser.
A vendre par NADAU DU TREIL,
4av 20, Rue Jefferson.

Garantis de véritables crus

VINS achetés par le soussigné lui même sur les lieux de production
100 barriques vin rouge Montferrand 1848, excellent vin de famille
10 barriques vin rouge Bassens 1847, 10 barriques Pauillac Médoc 1847
6 barriques vin rouge vieux St Julien 1844, 6 barriques Vanderlinden 1847
2 & 4/2 barriques vin rouge vieux château de Pez 1844, et 4 & 2/2 barriques Avensan, Margaux.
A vendre par NADAU DU TREIL,
4av 20, Rue Jefferson.

N. BRADNER SMITH,
Marchand Commissionnaire, 89, rue Gravier,

A reçu une commission pour prendre des actes et représenter des absens, pour administrer des sermens, prendre des témoignages recueillir des preuves. Il tient ses pouvoirs des gouverneurs des Etats suivans, savoir MAINE, NEW HAMPSHIRE, VERMONT, RHODE ISLAND, CONNECTICUT, NEW YORK, NEW-JERSEY, PENNSYLVANIE, OHIO, MICHIGAN, WISCONSIN, INDIANA, ILLINOIS, MISSOURI, KENTUCKY, TENNESSEE, CAROLINE DU SUD, CAROLINE DU NORD, ALABAMA, MISSISSIPI, FLORIDE et TEXAS 28avril 1an

BOTTES, SOULIERS et BRODEQUINS.—Actuellement en déchargement des navires Moses Wheeler et Iguanteen et en magasin, un assortiment général de bottes, souliers, brodequins, chapeaux, casquettes, etc.

Une attention toute particulière est donnée aux ordres pour les plantations.—Brodequins Russet et chapeaux de laine, à vendre par
FROST & Co,
8 juin 10 rue des Magasins

EN débarquement des navires Eli Whitney et Oscar, venant de Bordeaux, et à vendre par les soussignés, sur la Levée ou à leur magasin à l'encoignure des rues Moreau et Mandeville, 3me Municipalité
140 barriques bon vin rouge pour famille.
BOYER FRERES, Encoignure
10mai Moreau et Mandeville 3me Municipalité

INCESSAMMENT attendu par les navires Jane Prone et Emma Watts, de Bordeaux, et à vendre par les soussignés
145 barriques vin rouge (marques diverses et bon ordinaires. BOYER FRERES,
Encoignure Moreau et Mandeville, 3me
25avril Municipalité

EN débarquement du navire Emma, capitaine Ballanryar, et à vendre par les soussignés
40 barriques vin rouge bon pour familles
BOYER FRERES,
Encoignure Moreau et Mandeville, 3me
25 avril Municipalité

Magasin de Musique et d'instruments de musique en liquidation.

T. E. BENOIT, No 5e, coin de Chartres et Conti et Bienville, offre son grand assortiment d'instruments et de musique à des prix réduits, qui ne laisseront rien à désirer à l'acheteur pour le bon marché:
Guitares de $3 à $40.
Violons de $1 50 à $12
Flûtes, Clarinettes, Flageolets, instruments en cuivre pour musique militaire, fournitures et accessoires pour tous les instruments à très bas prix
La monture de cordes de guitare à 40 cents, de violon 25 c
Musique classique et moderne,
40 pour cent de remise sur les prix marqués.
MM les marchands de la campagne trouveront un grand avantage en s'adressant à lui pour ce dont ils auront besoin dans cet article.
17 déc

Colonnade Française.

EN débarquement du navire Scargo, du Havre—10 balles colonnade bleue unie.
6 balles do petits dessins pour enfans.
1 caisse Nankin nouveau do
1 caisse mousseline blanche à pois, à vendre par
18 av A. DE GOER & RIFFLARD

Maison de Commission à Paris.

LES soussignés ont l'honneur d'informer leurs amis et commerçants en général, que leur maison à Paris se chargera à l'avenir des achats en commission de toutes espèces de marchandises soit pour les Etats Unis ou tout autre pays. Leur longue expérience dans les affaires en général, les mettra même de contenter ceux qui voudront bien les honorer de leur confiance, ils se chargeront aussi des ventes en consignations à la Nouvelle Orléans et Paris, feront toutes les avances de fonds nécessaires à ce genre d'affaires à des conditions raisonnables.

50, Petites Ecuries, Paris.
91, Magasins, N. O. } H DE GOER & RIFFLARD
15av

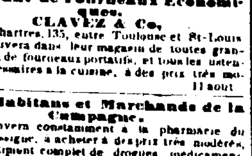

Fabricant de Fourneaux Economiques.
CLAVEZ & Co,
Rue de Chartres, 135, entre Toulouse et St-Louis

ON trouvera dans leur magasin de toutes grandeurs, de fourneaux portatifs, et tous les ustensiles nécessaires à la cuisine, à des prix très modérés.
11 août

Aux Habitans et Marchands de la Campagne.

ON trouvera constamment à la pharmacie du soussigné, à acheter à des prix très modérés, un assortiment complet de drogues, médicamens, produits chimiques, instrumens de chirurgie, etc. etc., parmi lesquels se trouvent, les plantes, racines, fleurs et semences les plus rares; les huiles essentielles fines; les clysopompes les plus variés et nouveaux, instrumens de dentiste, idem pour poser les ventouses, et idem en gomme élastique bien assortis.

Tout le ci-dessus etc. garanti de première qualité et toujours frais, son stock étant continuellement renouvelé.
A. A. PEYCHAUD,
28 mai 108, Rue Royale.

Marchandises sèches—Marchandises sèches.

THOMAS BRADY, 23, Chartres.

A dater du 3 juin, cette maison offre à vendre tout le stock de marchandises sèches et fantaisie maintenant en magasin, à un prix tellement réduit que l'écoulement ne peut tarder à s'opérer. Cette mesure a été adoptée afin de disposer le magasin à recevoir les commandes considérables de marchandises d'automne qui viennent d'être faites au Nord.

MOUSSELINES, BARÉGES ET TISSUS, CHALES ECHARPES ET MANTILLES, GANTS, BAS ET RUBANS.

DENTELLES TOILES &c, ainsi qu'un grand nombre d'articles divers qui sont offerts à 20 POUR CENT AU-DESSOUS DES PRIX HABITUELS.
THOMAS BRADY,
3 juin—30t 23, rue Chartres,

GRANDE REDUCTION SUR LES ORGANDI ET JACONATS FRANCAIS.
M. R. HAGGERTY & Bro.
No 58, rue du Canal.

SOLLICITENT respectueusement l'attention des dames à la très-grande réduction des prix, au les marchandises suivantes:
Organdis et balsorines imprimés, riches, réduits de 50 à 30 cents.
Les plus belles qualités de jaconats français réduits de 37 1/2 cents à 25 cents.
Nous offrons également les marchandises ci-après, qui viennent d'arriver, à des prix considérablement réduits:

BAS DE COTON ANGLAIS.
500 douzaines bas de coton, faits à Londres, pour dames et demoiselles.
800 douzaines chaussettes anglaises, pour hommes et garçons;
Toile à chemises, d'Irlande, toile à traversins, toile à draps 5/4, 8/4, 10/4 et 12/4; Platilles, Bretagne Crams, Morlaix, Toile de Paris, Damassés, Diaprés toile à table, serviettes, linges de toile, rideaux en mousselines et dentelles, bris à moustiquaire, bobinet 12/4, mousseline brochée et unie.
Le plus vaste assortiment de Baréges, Tissus, Grenadines, Albérines et autres articles pour habillements de dames; le tout des derniers goûts et ce qu'il y a de mieux assorti en ville. 11av

SUCRE.—Blanc, jaune et brun, en magasin et à vendre par LABORDE & XIQUES,
20 juin 3, Front Levée

VENTES DE CE JOUR.

Epaules ! Madère ! Porto ! Chocolat !
PAR A. BLACHE, Encanteur.

AUJOURD'HUI, 3 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu au No 34, rue de la Vieille-Levée, pour le compte de qui il appartiendra
15 boucauts épaules.
20 barils Madère.
15 barils Porto.
Aussi—30 caisses chocolat français fin, en débarquement de la barque May Flower. 3 juil

Pour le compte de qui il appartiendra
PAR MORPHY & NEVIUS.

AUJOURD'HUI mercredi 3 juillet 1850, à midi, il sera vendu, pour le compte de qui il appartiendra, au No 55, rue de la Commune:
90 barriques lard salé, plats côtés et épaules
25 tierces jambons,
60 barrilets beurre de l'Ouest,
Avariés à bord du steamer Buckeye, de Corona et à ce port. 3 juillet

Vente des Gardens du port.
PAR MORPHY & NEVIUS.

MERCREDI 3 juillet, à 10 heures et sera vendu par ordre et sous l'inspection des gardiens du port No 93, Vieille Levée:
280 caisses chandelles,
63 frequins beurre de l'Ouest,
41 caisses fromage,
Avariés à bord du steamer Buckeye, de Cincinnati à ce port. 3juil

PAR P. E. TRICOU.

IL sera vendu mercredi, 3 juillet 1850, à quatre heures et demie de l'après midi, rue Royale No 149, entre les rues Toulouse et St-Louis.
Un lot de meubles meublant, et consistant en lits, armoires, toilettes, bibliothèque, sofa lavabos, chaises, tapis, &c
Conditions—Comptant. 2 juil

Marchandises avariées.
PAR F. H. PETITPAIN.

MERCREDI 3 juillet 1850, il sera vendu sans réserve, pour compte de qui il appartiendra, à 10 heures, à son magasin d'encan, No 8, rue du Canal
2,000 douzaines coton en bobines,
1 balle couvertes grises de Granner,
2 caisses indiennes,
Conditions—comptant. 1er juillet

Vente par catalogue de marchandises sèches.
PAR F. H. PETITPAIN.

MERCREDI 3 juillet 1850, il sera vendu *sans réserve pour compte de qui il appartiendra*, à 10 heures, à son magasin d'encan No 8, rue du Canal,
125 lots et colis de marchandises sèches de saison, se composant en partie d'indiennes bon teint et dessins nouveaux, mousselines imprimées, baréges, organdis, serviettes, ouvré et damassé fil, mouchoirs batiste fil, indiennes noires, demi deuil et bleues, cotonnades fantaisie, coton croisé blanc, mouchoirs Madras, dentelles, chales robes cotons blancs et écrus, étoffes rayées coutils, jupes, toiles, denims, ombrelles en soie, parapluies, ginghams, etc.
Conditions libérales à la vente.
Les catalogues seront prêts et les marchandises pourront être examinées de bonne heure le jour de la vente. 1er juillet

VENTES A L'ENCAN.

Vente sans réserve, pour cause de liquidation, d'Eaux de vie, vins, &c.
PAR F. H. PETITPAIN.

VENDREDI 5 juillet 1850, il sera vendu à 10 heures du matin, au magasin de MM. J. Eber, nod & Co, No 10, rue Conti.
18 quarts pipes eau de vie française cognac,
14 barriques vieux vin de Bordeaux
16 do vin de Bordeaux ordinaire,
1 demi barriques vin blanc
Vieux cognac Dupuy 1835, kirsch, vin Muscat, vin du Rum, bouchons etc.
Conditions—Au-dessus de $100 90 jours, et au dessous de $100, 4 mois [illegible]

Stock de Marchandises Sèches, sans réserve, pour cause de liquidation.
PAR F. H. PETITPAIN.

VENDREDI 5 juillet 1850, il sera vendu à 10 heures du matin, au magasin de MM J. Ebernod & Co, No 8, rue Conti.
Le stock entier du dit magasin, consistant en partie de couvertes françaises trois points, couvertes françaises à lits de neuf points, chapeaux, cotons blancs et écrus, Lowells, cotonnades, bas et demi bas, mouchoirs, toiles à draps, indiennes, et une variété d'autres marchandises.
Conditions—Au-dessus de $100 90 jours, au dessous de $100, 4 mois
Les catalogues seront prêts de bonne heure le jour de la vente. 2 juillet

Vente pour cause de départ.
PAR FERNANDEZ & WHITING.

IL sera vendu vendredi prochain 5 juillet, à 4 heures P. M. rue de la Commune, No [illegible] entre les rues St-Pierre et St-Paul et sans aucune réserve

Un assortiment de meubles se composant de tables de centre, tables à cartes, de lits à manger avec extension, chaises en bois de rose et acajou, miroirs, armoires, glaces et toilettes, matelas, piano, tapis, vaisselle, ustensiles de cuisine, etc.
Les meubles n'ont pas servi six mois et sont neufs.
26 juin

LIQUIDATION

LA société existant sous la raison de commerce TIBLIER frères, devant être dissoute à la date d'août prochain, le soussigné prévient les habitants de la Nouvelle-Orléans et de la campagne, le public en général, qu'à partir de ce jour et au dessous du prix courant, le stock de marchandises sèches, [illegible] pour la saison. Chapeaux et impériales qui seront [illegible]

TIBLIER FRERES
Encoignure Douaine et Condé, et encoignure Camp et Julia.

P. S. Toutes les personnes qui doivent à la dite société sont priées de venir régler leur compte dans le plus bref délai.

M. C. Tiblier, encoignure Hôpital et Condé désirant se retirer totalement des affaires offre à vendre les marchandises de ce magasin avec la même réduction que celle désignée ci-dessus.
Nouvelle Orléans, le 3 mai 1850.
7 mai—4m

WILLIAM PRICE, Plombier
No 102, RUE POYDRAS.

A l'honneur d'informer le public qu'il entreprend toutes les affaires de ce genre et qu'il peut fournir des baignoires dans chaque lieu d'aisances, toilettes, pompes de force, pompes à bière et autres, arrangés dans le meilleur goût, travaux en plomb et en fer blanc, tuyaux de plomb et fontaines, etc. [illegible]

GATCHEL'S PATENT HYDRAULIC RAM
7juin 1an

Pompes,—Appareils pour les Bains et les Cuisines.

JOHN McCARTY, plombier, No 134 rue du Camp, Nlle Orléans, vient de recevoir un grand assortiment de robinets en cuivre de différentes grandeurs, pompes de force, pompes à bière, etc., [illegible] et baignoires à douches. Réparations et posage de tuyaux de plomb, ainsi que toutes pour navires [illegible] de temps [illegible] plus bref délai [illegible]

FERBLANC, CUIVRE, &c.—En déchargement et à vendre en magasin
300 caisses plate en fer blanc 1/3, pour charbon,
30,000 livres cuivre de chaudronnier, 10 à 100 livres,
5,000 livres ferblanc en feuille, 5,000 liv.
1 cent barillets clous 3 à 60
100 do do 4 à 7 pouces,
250 rouleaux cordes de Manille 1/2 à 6 pouces,
à vendre par PRIESTLEY & BEIN,
8 mars 89 et 91, rue du Camp

PIANOS.

J. FAIVRE, facteur de pianos
BREVETÉ A PARIS.
Pour le système en fer perfectionné.

A L'HONNEUR de prévenir le public qu'il vient de recevoir un nouvel assortiment de PIANOS PICOLO demi obliques. Il garantit l'avantage de son système en fer spécial sous tous les rapports, Quoiqu'en puissent dire quelques personnes peu connaisseurs, le son fond d'instrument est velouté et d'une portée remarquable.

J. FAIVRE a également en magasin des pianos PLEYEL ET ERARD avec les soi disantes améliorations de barres montantes le sommier Raguine double de chêne de Russie, et le sommier [illegible] sens contraire, système qui du reste n'a faute que celui qui a toujours été employé.

J. FAIVRE, 47 rue Conti
29 nov entre Chartres et Passage de la Bourse

J. ETERNOD & CIE.

Nos 8 & 10, RUE CONTI,
Magasin de Marchandises Sèches pour Planteurs et Marchands de la Campagne

GRAND assortiment de marchandises américaines, anglaises, françaises et suisses, telle que cotons écrus et blancs, cotonnades, indiennes, moleskines laine, jaconats et articles de fantaisie
Chapeaux Panama, Paille d'Italie, Latanier et Campêche, pour nègres d'habitations

Vins et Liqueurs.

VINS de Bordeaux rouge et blanc en barriques et demi barriques, Cognac en pipes, demi pipes et quarts de pipes, des meilleures marques, kirsch et absinthe Suisses, vin du Rhin, &c.

BILLARDS.

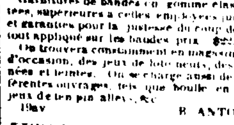

Grande réduction de prix.

BILLARDS neufs, en acajou massif, avec toutes les fournitures, $300.
Garnitures de bandes en gomme élastique, patentées, supérieures à celles employées jusqu'à ce jour et garanties pour la justesse du coup de la bille, le tout appliqué sur les bandes prix $25.

On trouvera constamment en magasin des billards d'occasion, des jeux de loto neufs, des billes tournées et teintes. On se charge aussi de tourner différents ouvrages, tels que boulle en Gayac pour jeux de ten pin alleys, &c
19av B. ANTONINI

VINS DU RHIN et Kirschwasser, directement importé.
3 caisses de Rhudesheimer.
10 do Nierstein.
30 do Hattenheimer.
2 do Johanisberg.
10 do excellent Kirschenwasser
4 do do qualité supérieure
V. & E. MAIGNAN.
23 mai 85 et 87, rue St Louis

NOUVEAU SYSTEME DE VIDANGES A LA POMPE,
AVEC DESINFECTION.
TRIMAILLE, Entrepreneur,
OFFICE PASSAGE DE LA BOURSE, No. 9, ENTRE ST-LOUIS ET CONTI.

N. B.—Ne pas confondre son système avec celui d'un entrepreneur, qui prétend opérer par le moyen d'une pompe ..., tandis qu'il ne sert tout simplement d'une charrette à nègre, et qu'il ne connaît de la désinfection que l'odeur qui est tout ce qu'il a emporté du service du sieur Tripaille.

Nouveau Système de Vidange
PAR LE MOYEN D'UNE POMPE
Et l'emploi d'une substance qui rend l'opération complètement inodore,
Par B. DURACHER & CO.
Bureau No 135, encoignure St Anne et Dauphine, et No 2, Passage de la Bourse, entre Douane et Bienville, Nlle Orléans. 15 juin—1an

25,000 SANGSUES—Reçues par le navire Quatre Sœurs, venant de Marseille, à vendre en gros et en détail, à l'entrepôt général, rue de l'Esplanade, No 36, et Carondelet No 2, aux prix les plus modérés.
5 sept J. P. SOUBIRAN

GRAND ASSORTIMENT DE SANGSUES HONGROISES ET MAROCAINES.—Arrivé récemment du Havre, par l'Austerlitz, et à vendre chez M. Provost, rue Bourbon, No 230, entre Dumaine et Ste-Anne.
10,000 sangsues hongroises et suédoises, arrivées du Havre par le Magnolia, et à vendre au même dépôt. 3janv—6m

---

Pour les Attakapas.—Voyage d'été.

Le beau steamer FLORA, capt. J. J. Labarthe, vient d'être mis en état pour les voyages d'été et prend la place du Louisiana, il partira pour les Attakapas, mercredi, 3 courant, à midi, et prend du fret et des passagers pour St Martinville, la Nouvelle Ibérie, Franklin, Centreville, Pattersonville et tous les ports intermédiaires de la route.

Le Flora est maintenant prêt à recevoir du fret via à vis la rue St Louis. Pour plus amples informations s'adresser à bord ou à
3 juillet J. B. BELLOCQ
ou CHAS. DE BLANC.

Pour les Attakapas. Le bateau à vapeur léger METEOR No 3 capitaine Faussett, reçoit du fret au bout de la rue Conti et partira Mercredi 3 courant, à midi pour la Nouvelle Ibérie, Franklin, Centreville, Pattersonville, Bayou Boeuf et tous les points intermédiaires sur la route. Pour de plus amples informations s'adresser à bord ou à
2juil JOHN HALL, Agent,
No 1 Front, ext.

POUR LA BALISE. La Pointe à la Hache, Le bateau à vapeur MONTEZUMA [illegible] partira de la Nouvelle Orléans pour les débarcadères [illegible] **Pointe à la Hache** [illegible]
DE LA CROIX & Co
CHS DE BLANC
Le Montezuma est à louer [illegible]

POUR LA COTE LES FORTS LA PASSE DU SUD OUEST ET LA BALISE. Le steamer [illegible] FASHION [illegible]
MAUNSEL WHITE & CO.

Paquebot régulier du lac Pontchartrain.
NOUVEL Arrangement.

Le paquebot régulier OLIVIA [illegible] J. W. Holcomb partira à [illegible] pour Mandeville [illegible]

DEPART DE LA NLLE ORLEANS
[illegible]

DEPART DE COVINGTON.
[illegible]

Pour plus amples informations, s'adresser à bord ou à EUGENE ROCHELEAU & Co,
ou à MARTIN & Co, } Covington.
LEWIS ALCUS }
Un sac aux lettres [illegible] M Judson, en encoignure Camp et Canal, sera fermé tous les jours à midi. 25 juin

Paquebot de la malle des E. U. Pour Covington via Madisonville. [illegible] et Madisonville
La magnifique steamer bon marcheur JENNY LIND capitaine T. W. Dunn [illegible]
Pour de plus amples informations s'adresser à
PAYNE & HARRISON, rue Poydras, 66
STEVENSON D. MERRITT & Co.
7, rue Gravier No
W. E. CUSHING & Co., 42 rue Commune,
J. F. BERCIER & Co., 54 Vieille Levée.
[illegible]
Le JENNY LIND partira aussi pour Covington le Mardi [illegible] les SAMEDIS après midi [illegible]

POUR LA CALIFORNIE via CHAGRES.—Compagnie des paquebots de la Malle des Etats-Unis.—Le magnifique steamer [illegible]
Prix du Passage.
[illegible]
PARADISE, LAWRASON & Co,
[illegible] rue des Magasins
[illegible]

POUR NEW-YORK via la Havane.—Compagnie de la Malle des E. U.—Le magnifique [illegible]
Prix du Passage.
Pour New-York, Salon des dames $75
Dames 60
Entrepont 25
Pour la Havane—Salon avant 45
Les passagers pour la Havane devront se munir de passeports.
Aucun passager ne sera considéré arrêté s'il n'est payé.
Tous les avis de passage ou de fret doivent être réglés au bureau des agents.
PARADISE, LAWRASON & Co,
3 juil 106, rue des Magasins.

POUR NEW-YORK.—Ligne de paquebots [illegible] ST CHARLES, [illegible]
J. W. STANTON & Co,
[illegible]

POUR GENES. Le navire neuf en [illegible] CESARE, capitaine [illegible]
DOMINIQUE LANATA,
[illegible] Jefferson

Navire français pour Bordeaux.
Le navire français OSCAR, capitaine [illegible]
V. & E. MAIGNAN
85 et 87, St-Louis

POUR LA HAVANE.—La goélette ADAME GRAY [illegible]
MILLBELL & MASSENDORFF,
36, rue Poydras

POUR LIVERPOOL.—Le navire [illegible] Sonder, ayant [illegible]
B. A. BAXTER,
70 Commune,
J. F. WHITNEY & Co,
[illegible]

LIGNE D'OMNIBUS DE LAFAYETTE ET NOUVELLE ORLEANS.

HART, THOMAS & Co informent le public que les départs de ce [illegible]
De la rue [illegible] Lafayette
Première voiture [illegible] heures A. M
Dernière do [illegible] P. M.
De la rue du Canal
Première voiture [illegible] heures A. M
Dernière do [illegible] P. M
Départs du bas de la ville.
De la [illegible] Municipalité
Première voiture, à 6 heures A. M
Dernière do à 7 3/4 h. P. M
De la rue du Canal
Première voiture, 6 6 1/2 heures A. M
Dernière do 8 1/4 heures P. M
Il n'est pas permis de fumer dans les omnibus lorsqu'il y a des dames.
Billets à vendre au No 52, rue des Magasins
28 mai 1an

Cuisines patentées de Berbee.

LES soussignés ayant été nommés par les manufacturiers qui ont obtenu la patente, seuls agents pour la vente de ces cuisines dans l'Etat de la Louisiane, informent le public qu'ils viennent de recevoir un grand assortiment de ces cuisines, [illegible] pour charbon, qu'ils offrent à vendre aux prix de [illegible]

[illegible]

Les personnes tenant maison sont invitées à venir examiner, toute montée en leur magasin, et se convaincre de la supériorité de ces cuisines sur tout ce qui a été introduit de ce genre dans le pays, tant en fait d'économie que de commodité
MASPEREAU & Co,
7août Rue Condé, No 22

Magasin de chaudronnerie

J. B. DUCRET, rue St Louis, No 14, entre Chartres et Levée.

INFORME MM les confiseurs, restaurateurs, et les personnes qui tiennent hôtel qu'ils trouveront constamment chez lui tous les articles nécessaires à leurs professions, tels que bassines, casseroles, moules. On trouvera également baignoires en cuivre et appareils pour chauffer l'eau dans l'espace de 15 à 20 minutes. Ces appareils prennent peu de place et sont très économiques pour le combustible. Tous les ordres seront remplis dans le plus bref délai. 6juin—3m

CIGARES DE LA HAVANE—267,000 cigares des meilleures marques, telles que—Cabanas, Cabargas, Partagas, Figaro, Sevillana, Palma, Dos Hermanos, [illegible], &c., en débarquement du brick Adams Gray, de la Havane, et à vendre par
D. BORNIO Jn,
4av 18, rue Gravier, No 34

A. LANUSSE & Co.
MARCHANDS DE CHARBONS.

ONT constamment en mains un approvisionnement de charbon de English Canel, Pittsburgh et Anthracite. Les ordres laissés au bureau du passage de la Bourse, entre Conti et St Louis, ou au dépôt, rue des Ursulines, entre Royale et Bourbon seront promptement remplis. 4 mai 1an

LIQUEURS superfines, importées de Bordeaux—10 caisses liqueurs assorties 1re qualité
10 do Curaçao 1re qualité
10 do eau-de-vie de Dantzick.
200 paniers anisette extra superfine
50 paniers véritable Guignolet d'Angers, à vendre par V. & E. MAIGNAN,
[illegible] 85 et 87, St-Louis.

VIN ROUGE ET BLANC.—24 barriques vin rouge St-Seurin Médoc et 25 barils vin blanc Haut Sauterne, en débarquement des navires Eli Whitney et Emma Watts, à vendre par
X. LAMBERT,
9juin 46, rue des Magasins.

CIGARES.—Un grand assortiment de marques les plus célèbres de la Havane et Principe, à vendre par LABORDE & XIQUES,
20 juin 3, Front Levée.

INDIGO de Guatemala en magasin, à vendre par
LABORDE & XIQUES,
[illegible] 3, Front Levée.